



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Mali
Agence Principale de Bamako

APPEL A CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES BLINDES POUR LE CONVOYAGE DE FONDS A L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO DE BAMAKO

CAHIER DES CHARGES

AVRIL 2019

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES..... | 4 |
| 1. Objet..... | 4 |
| 2. Allotissement..... | 4 |
| 3. Conformité..... | 4 |
| 4. Période de validité des offres | 4 |
| 5. Langue de soumission..... | 4 |
| 6. Frais de soumission..... | 4 |
| 7. Monnaie de soumission et de paiement..... | 5 |
| 8. Prix de l'offre..... | 5 |
| 9. Régime fiscal..... | 5 |
| 10. Présentation des offres..... | 5 |
| 10.1 Présentation de la société et/ou des sous-traitants | 5 |
| 10.2 Offre technique..... | 6 |
| 10.3 Offre financière..... | 6 |
| 11. Lettre type de soumission..... | 5 |
| 12. Date et lieu de dépôt des offres..... | 6 |
| 13. Ouverture de plis et évaluation des offres..... | 6 |
| 14. Attribution du marché..... | 7 |
| 15. Notification..... | 7 |
| 16. Lieu de livraison..... | 7 |
| 17. Délai de livraison..... | 7 |
| 18. Réception..... | 7 |
| 19. Garantie..... | 8 |
| 20. Service après vente..... | 8 |
| 21. Assurances..... | 8 |
| 22. Informations complémentaires..... | 8 |
| DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS..... | 8 |
| 1. Spécifications techniques du fourgon..... | 8 |

| | |
|---|----|
| 1.1 – Tropicalisation..... | 8 |
| 1.2 - Représentation locale..... | 8 |
| 2 . Description des véhicules (caractéristiques minimales données à titre indicatif)..... | 8 |
| 2.1 Caractéristiques particulières..... | 8 |
| 2.2 caractéristiques communes..... | 9 |
| 2.2.1 Équipements spéciaux..... | 10 |
| 2.2.2 Blindage de la cabine et du coffre-fort..... | 11 |
| 2.2.3 Verrouillage de portes à commande électromécanique | 11 |
| 2.2.4 Installation d'éclairage électrique | 12 |
| 2.2.5 Système d'alarme | 12 |
| 2.2.6 Préparation radio | 12 |
| 2.2.7 Carrosserie-isolation | 12 |
| 2.2.8 Plancher | 12 |
| 2.2.9 Peinture | 12 |
| 2.2.10 Conditionnement d'air | 13 |
| 3. Délais de livraison..... | 13 |

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner une société pour la fourniture d'un (01) fourgon blindé et d'un véhicule blindé de transport de troupe neufs à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali. La livraison se fera dans les locaux de l'Agence Principale de Bamako sise au quartier fleuve 94, Avenue Moussa TRAVELE.

Le type de fourgon blindé à fournir est composé d'une cabine de conduite blindée et d'un coffre-fort blindé, le tout sur le même châssis de base.

Le véhicule blindé de transport de troupe à fournir est composé d'un seul volume.

2. Allotissement

L'appel d'offres comporte deux (02) lots, à savoir :

Lot n°1 : la fourniture d'un fourgon blindé de type

Offre de base :

Mercedes-Benz de type Vario 814 D, ou équivalent dans une autre marque, d'un volume de chargement d'au moins douze mètres cubes (12 m³) avec une charge utile de 2,5 tonnes au moins.

Variante :

- Modèle : Mercedes-Benz Atego 1517 - (ou équivalent dans une autre marque)
- Charge utile : Au moins cinq (05) tonnes
- Volume du coffre : $\geq 30 \text{ m}^3$

Lot n°2 : la fourniture d'un véhicule de transport de troupe blindé de type TOYOTA HJZ 79 base 4X4, ou équivalent dans une autre marque.

3. Conformité

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du cahier des charges sera rejetée pour non-conformité. Aucune réclamation ne pourra être faite à la BCEAO quant à la justification de ses choix lors de l'attribution des marchés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres pour divers motifs, à tout moment, avant la signature du contrat.

4. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt.

5. Langue de soumission

L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

6. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

7. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le Franc CFA.

8. Prix de l'offre

Les prix doivent être établis en hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais relatifs à la livraison des véhicules blindés dans les locaux de l'Agence Principale de Bamako. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

9. Régime fiscal

En vertu des dispositions de l'article 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, l'article 7 des Statuts de la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les États membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale, à la réception de la facture pro forma.

10. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention «Appel d'offres pour la fourniture de véhicules blindés destinés à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali».

Les enveloppes intérieure et extérieure doivent être adressées à Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour le Mali. Les enveloppes intérieures comporteront en outre le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Chaque exemplaire des offres sera présenté en trois parties distinctes comme suit :

1. présentation de la société ;
2. offre technique ;
3. offre financière.

Chaque offre devra être sous enveloppe fermée portant le titre de ladite partie. Le non respect

de ces dispositions pourrait entraîner le rejet de l'offre pour non-conformité.

10.1 Présentation de la société et/ou des sous-traitants

La partie présentation de la société devra comprendre les sections suivantes :

- présentation générale de la société ;
- références techniques similaires ;
- documents administratifs et financiers attestant de la régularité de l'entreprise ;
- personnes chargées du dossier (qualifications et expérience).

10.2 Offres techniques

Les offres techniques feront la description détaillée des véhicules blindés.

10.3 Offre financière

L'offre financière devra être établie hors taxes. Elle comprendra :

- le coût du véhicule ;
- le coût des options, le cas échéant ;
- le coût du transport, tous frais compris jusqu'à la livraison à Bamako (Mali) ;
- une proposition chiffrée pour la formation du personnel de la BCEAO chargé de la conduite des véhicules (chauffeurs).

11. Lettre type de soumission

Le soumissionnaire présentera son offre conformément au modèle joint en annexe

12. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako, 94, Avenue Moussa TRAVELE – BP 206 Bamako – Mali porte 207, au 2^{ème} étage de l'immeuble fonctionnel le, 31 mai 2019 à 16 heures au plus tard, délai de rigueur.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier expresse, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, etc.) indiqué sur le pli fera foi.

13. Ouverture de plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Toutefois, les pièces administratives et financières attestant de la régularité de l'entreprise soumissionnaire ainsi que de sa capacité

financière sont exigées .

L'évaluation des offres des soumissionnaires reposera sur les critères suivants :

- le respect des caractéristiques définies ;
- la tropicalisation du véhicule ;
- la qualité des partenaires techniques au Mali pour le service après-vente ;
- la formation des utilisateurs ;
- le coût total proposé ;
- la durée de validité des offres ;
- le délai proposé pour la livraison des véhicules.

Pour l'évaluation des offres, la Banque Centrale prendra en compte les ajustements apportés au prix, le cas échéant, pour rectifier les erreurs arithmétiques.

14. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la mieux disante et les offres techniques et administratives jugées conformes au dossier d'appel d'offres.

15. Notification

L'octroi du marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui sera soumis pour signature.

La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

16. Lieu de livraison

Les véhicules commandés doivent être livrés dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako au Mali. La livraison est effectuée aux risques et à la charge du soumissionnaire, qui est tenu de conditionner les véhicules de manière à éviter les dommages durant le transport.

17. Délai de livraison

Le délai de livraison doit être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

18. Réception

Dans le cadre de la réception des fourgons, des tests de vérification du bon fonctionnement seront réalisés. La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure

ci-après :

- réception provisoire constatant la conformité aux caractéristiques dès la livraison ;
- réception définitive a lieu trente six (36) mois à compter la réception provisoire et la constatation du bon fonctionnement des véhicules. La réception définitive interviendra à la demande du fournisseur.

Chaque réception fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux Parties.

19. Garantie

La durée minimale exigée pour la garantie pièces et main-d'œuvre est de trois (3) ans ou cent mille (100.000) km. Cette garantie s'entend pièces et main-d'œuvre.

20. Service après-vente (SAV)

Le fournisseur devra s'engager à assurer le service après-vente des véhicules.

21. Assurances

Le fournisseur et/ou ses sous-traitants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat jusqu'à la livraison et couvrant au moins les risques de transport et de responsabilité vis-à-vis des tiers.

22. Informations complémentaires

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache du Service de l'Administration et du Patrimoine à l'Agence Principale de Bamako.

DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

1. Spécifications techniques du fourgon

1.1 - Tropicalisation

Les véhicules étant destinés au Mali, les modèles proposés devront tenir compte des conditions climatiques de la zone concernée et de l'état de praticabilité des routes qui est jugé moyen. Les véhicules feront, notamment, l'objet d'une tropicalisation consistant au renforcement et au rehaussement des châssis ainsi qu'à la conception de moteur adapté aux températures extérieures élevées, etc.

1.2 - Représentation locale

Les soumissionnaires devront fournir dans leur offre les documents attestant leur représentation ou les accords de partenariat signés avec des prestataires locaux qui assureront les prestations liées au service après-vente. Les preuves de la capacité technique de ces derniers devront également être apportées.

2 . Description des véhicules (caractéristiques minimales données à titre indicatif)

Les véhicules à acquérir doivent être des véhicules blindés respectant au minimum les caractéristiques décrites ci-après :

2.1 Caractéristiques particulières

Lot N° 1 :

Offre de base :

- Modèle : Mercedes-Benz Vario 814 D - (ou équivalent dans une autre marque)
- Charge utile : Au moins deux tonnes et demi (2500kg)
- Volume du coffre : 12 m³
- Motorisation : Diesel
- Type de véhicule : 4 X 2
- Boîte de vitesse manuelle
- Plateau de chargement en mode hayon hydraulique basculante pour le coffre-fort

Variante :

- **Motorisation : Diesel**
- Type de véhicule : 4 x 2
- Catégorie de véhicule : Véhicule blindé de transport de fonds
- Cabine conducteur : Cabine normale
- Sièges : Un siège conducteur et un siège copilote et deux (02) places de convoyeurs
- Hauteur maximale : 3 m
- Poids total admissible : à indiquer pour chaque véhicule
- Isolation phonique de la cabine : oui
- Boîte de vitesses : Automatique

Lot N° 2 :

- Modèle : Toyota HZJ 79 - (ou équivalent dans une autre marque)
- Nombre de place : trois (03) dans la cabine et six (06) dans le coffre
- Volume en mono espace

-
- Motorisation : Diesel
 - Boîte de vitesse manuelle
 - Type de véhicule : 4 X 4

22 Caractéristiques communes

- Cabine conducteur : Cabine normale
- Puissance moteur : A indiquer
- Empattement : A indiquer
- Poids total admissible : à indiquer
- Type de conduction : gauche
- Capacité du ou des réservoirs : au moins 180 litres
- Peinture : gris Platine (Métallisé)
- Pneus type : capable de rouler après crevaison (TYLOCK)
- Roue secours : deux (02)
- Rétroviseur : grand angle côté passager avant
- Rétroviseur d'approche : oui
- Isolation phonique et thermique de la cabine : oui
- Tachymètre avec graduation en km/h
- Pré équipement antenne et dé-parasitage radio
- Boite à gants verrouillable

2.2.1 Équipements spéciaux

Lot 1 :

- Barre stabilisatrice renforcée sous cadre
- Barre stabilisatrice avant renforcée près du centre de gravité supérieur
- Coupe batterie unipolaire
- Pré équipement antenne et dé-parasitage radio
- Boite à gants verrouillable

-
- Rétroviseur CE non chauffant
 - Climatiseur cabine intégré-
 - Sortie échappement à gauche devant pont arrière
 - Lampe intérieure avec commutateur
 - Alternateur (à indiquer)
 - Isolation moteur
 - Ressorts paraboliques renforcés à l'arrière convenant aux véhicules blindés
 - Support roue secours fermé à clé

Lot 2 :

- Rétroviseur CE non chauffant
- Climatiseur cabine intégré
- Climatiseur spécifique pour compartiment arrière
- Sortie échappement à gauche devant pont arrière
- Lampe intérieure avec commutateur
- Alternateur (à indiquer)
- Isolation moteur
- suspension renforcé pour véhicules blindés, avec ressorts hélicoïdaux à l'avant et lames à l'arrière.
- 2 portes avant (chauffeur et passagers) et 1 porte sur la face arrière avec commande de déverrouillage sur le planché de bord
- 2 sièges avant d'origine et 2 banquettes 3 places en vis à vis dans le compartiment arrière
- 6 regards au niveau du compartiment arrière en face des passagers
- 10 meurtrières : une dans chaque porte (2 portes latérales et 1 porte arrière), une en bas à droite du pare brise et une sous chaque regard côté gauche et droit
- un extracteur/souffleur sur l'arrière du pavillon
- 2 boîtes en bois pour les armes de poing et les munitions
- Un pare buffle avant

- Un pare choc arrière renforcé faisant office de marche pied et protégeant les feux arrières

2.2.2 Blindage de la cabine et du coffre-fort

Lot 1 :

La cabine de conduite sera blindée au même titre que le coffre-fort de transport de fonds. Le blindage souhaité doit être au minimum de niveau B6 ou B4+ pour la cabine et B4 pour la caisse arrière suivant la norme européenne CEN 1063 et doit concerner séparément les deux volumes de la cabine et du coffre-fort.

Lot 2 :

Le niveau balistique requis est le B4+ pour les surfaces verticales et le pavillon suivant la norme européenne CEN 1063 et les normes françaises de 2000.

2.2.3 Verrouillage de portes à commande électromécanique

Lot 1 :

Verrouillage à commande électromécanique pour les portes latérale de la cabine, le déblocage se fait de la place du chauffeur.

La porte double arrière, sera munie d'une serrure mécanique supplémentaire en plus de la serrure électromécanique avec verrouillage temporisé à partir du tableau de bord.

Les portes de la cabine seront équipées d'une serrure avec verrouillage mécanique pour se protéger de l'intérieur.

Lot 2 :

Les portes de la cabine seront équipées d'une serrure avec verrouillage mécanique pour se protéger de l'intérieur.

La porte sur le panneau arrière sera équipé d'une serrure électromécanique à verrouillage bistable à partir du tableau de bord.

2.2.4 Installation d'éclairage électrique

Une lampe intérieure est installée dans le compartiment « escorte » et une autre dans le compartiment de « fonds ».

2.2.5 Système d'alarme

Avertisseur original d'alerte sonore actionné par interrupteur par le chauffeur ; un autre interrupteur déclenche l'alarme visuelle ou gyrophare rouge monté sur le toit au milieu de la cabine du chauffeur.

Alarme avec bouton de déclenchement sur le tableau de bord faisant également fonction de sirène de dégagement avec clé d'annulation sécurisée

2.2.6 Radiocommunication

Pré-installation du système de radiocommunication constitué d'une antenne pour communication longue portée (Bande Latérale Unique HF) et d'une antenne pour communication courte portée VHF/UHF (antenne de préférence montée sur le toit, côté droit avec câble (4 m) vers l'intérieur de la cabine). Prévoir en outre, un dispositif de kit main libre pour le système de communication par GSM.

2.2.7 Carrosserie-isolation

L'intérieur de la cabine est isolé avec « styrofoam » ou du polystyrène. Le côté externe est en matériau de blindage en acier spécial.

2.2.8 Plancher

Lot 1 :

Le plancher doit être recouvert de contreplaqué à âme résistant à l'usure, conformément aux produits contre-plaqués collés de référence AW 100.

Lot 2 :

Le plancher doit être anti éclat (DM51) en tôle d'acier balistique.

2.2.9 Peinture et revêtement

L'intérieur est peint d'une seule couleur claire, la cabine et le compartiment chauffeur/escorte partiellement revêtus en matériau souple.

2.2.10 Conditionnement d'air

Lot 1 :

Installation de conditionnement d'air système Mercedes-Benz Code H 03 ou équivalent, actionné par le moteur du véhicule.

Lot 2 :

Installation de conditionnement d'air pour la cabine et d'un système spécifique pour le pavillon tous actionnés par le moteur.

3. Délais de livraison

Les soumissionnaires devront préciser dans leur dossier de réponse les délais de réalisation et de livraison. Toutefois, ce délai ne doit pas excéder six (06) mois.

ANNEXE**MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION****APPEL A CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES BLINDES A LA DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE MALI**

Je soussigné

[Nom prénoms et fonction]

,

Agissant au nom et pour le compte de la société

[Adresse complète de la société]

inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de

[Ville de résidence]

sous le numéro

[Numéro du registre de commerce]:

– après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offre pour la fourniture de deux (02) véhicules blindés a la Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali

– après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes et hors droits de douane de [Montant en chiffres et en lettres],

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de [Délai prévu dans le planning] à compter de la date de signature du marché,

3- m'engage expressément à exécuter le marché conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n° [numéro de compte] ouvert au nom de [Attributaire du

compte].

Fait à

[Ville de résidence]

le [jour/mois/année]

Le [Fonction]

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]